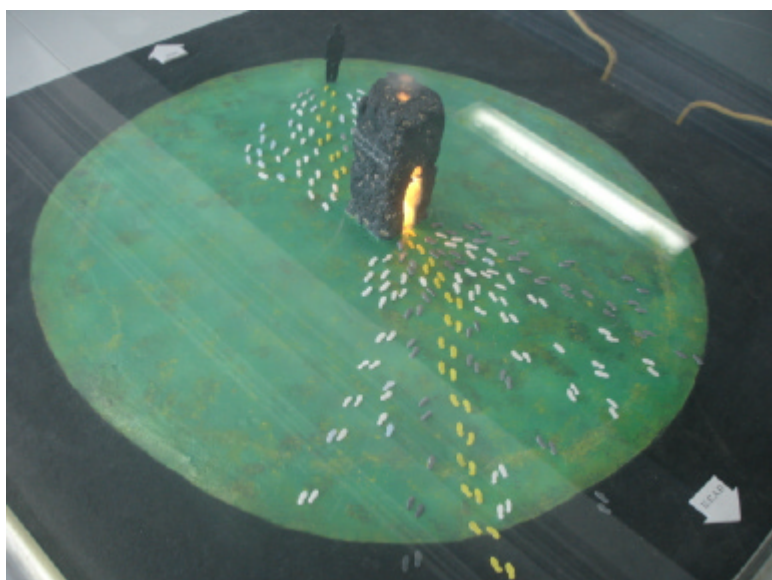


### **Edification d'un monument public à la memoire du Révérend Dr. Martin Luther King, Jr.**

En partenariat avec la Ville de Dakar, l'ambassade des Etats-Unis a procédé à la délibération finale de la compétition en vue de l'édification d'un monument public à la mémoire du Révérend Dr. Martin Luther King, Jr. Cette œuvre sera placée sur le Boulevard Martin Luther King. Le finaliste de cette compétition est le groupe MAK constitué de l'architecte Annie Jouga, de la designer Madeleine Bombote et du sculpteur Gabriel Kemzo Malou.



L'œuvre proposée intitulée « Le Passage » est une stèle de 3m de haut et 0,90 m de large en béton armé. Ce bloc de pierre symbolise la lutte rude et sans merci qu'a mené Martin Luther King pour les droits civiques aux Etats-Unis en particulier et dans le monde en général. Au cœur de cette stèle se découpe la silhouette de ce grand homme qui franchit le roc, libérant ainsi le Passage vers l'avenir. De la pierre s'échappe un faisceau lumineux pointé vers le ciel. Sur le sol autour de la stèle seront disposées des empreintes de pas

symbolisant cette foule de toute part d'Amérique, d'Afrique et d'ailleurs qui suit les pas éclairés d'un des plus grands leaders de la non-violence de ces derniers temps.

Suite à l'appel à propositions lancé en septembre 2007, dix-sept propositions ont été soumises au jury de la compétition, comprenant entre autres le Député-Maire de Dakar M. Pape Diop, Président du Sénat et de la Conseillère aux Affaires Publiques de l'Ambassade des Etats-Unis, Mme Robin Diallo.

Le jury a qualifié l'œuvre du groupe MAK de visionnaire sur le plan idéologique avec une esthétique en parfaite adéquation avec les efforts menés par la Ville de Dakar pour l'embellissement de l'espace urbain.

Les finalistes recevront de l'ambassade des Etats-Unis un budget de \$ 10,000 pour la réalisation de cette œuvre. A cela s'ajouteront diverses contributions en nature de la part de la Ville de Dakar pour divers services d'appoint.